



Le Cabriérois

3ème trimestre 2013

Bulletin trimestriel d'informations municipales



Notre Député en visite au caveau.

**Consultez notre nouveau
site web
<http://www.cabrieres.fr>
(voir page 12)**

Sommaire

Le mot du Maire	p.2
Au fil des conseils, Nos joies, Echos des Crozes	p.3
Agence Postale, Infos	p.4, 5
Synd.Ctre Hérault, Informations importantes	p.6
Rythmes scolaires, Exposition	p.7
Cabri'Hier, Bibliothèque	p.8, 9
Vie des associations	p.10 à 13
Vie économique	p.14,15
Infos pratiques	p.16

Le mot du Maire

Bonjour à vous tous.

En cette fin d'été, au moment de la rentrée scolaire, de la période des vendanges, après des vacances, hélas que tout le monde n'a pas pu prendre, je tenais à vous saluer une nouvelle fois. Bien cordialement. Nous avons eu un bel été (après un printemps humide et frais); ces deux mois juillet et août ont été souvent chauds et secs. Sauf le 7 juillet dimanche de la fête, où nous nous sommes fait copieusement arroser au moment du repas. La macaronade avait un gout parfumé à l'eau de pluie. C'est ainsi, et le 17 août le rattrapage, en somme un bis du 7 juillet fut une réussite. Merci aux organisateurs, comité des fêtes, employés et participants...

A l'école c'est pratiquement 36 élèves qui ont été accueillis. Les deux enseignantes, Mme Lacroix et Mme Gonzalez ont repris dès le 2 septembre leur travail auprès des enfants. Les nouveaux rythmes scolaires ont débuté à Cabrières comme dans toute la communauté de communes (sauf 2) du Clermontais. Les animations périscolaires ont elles aussi débuté le 23 septembre 2013.

L'équipe municipale, les intervenants, les parents d'élèves et enseignants ont participé à de nombreuses réunions pour essayer que tout se passe bien. Il faut avouer que ce n'est pas facile pour nos petites communes de mettre en place cette réforme qui de toute façon deviendra obligatoire à la rentrée 2014. Et nous ferons avec les moyens que nous avons, en cette année de transition. Je remercie ici, les enseignantes, les parents d'élèves, les intervenants, les conseillers municipaux qui ont permis la mise en place de cette réforme. Merci donc particulièrement aux intervenants Jannet, Anne, Françoise, Solange, Guy, Christophe, Agnès, peut être Arnaud et Rémi.

Le 02 septembre notre emploi d'avenir Remi Rouzet a débuté son travail, principalement à l'école. Nous lui souhaitons de la réussite dans la commune de Cabrières.

Je félicite les jeunes de Cabrières qui ont réussi leurs examens de fin d'année.

Les vendanges 2013 ont débuté en retard de plus de 10 jours suite au mauvais printemps. Comme nos vignerons savent patienter pour rentrer leur récolte, ce sont de beaux raisins qui sont amenés dans les coopératives et chez les particuliers. Le degré est excellent, et comme il n'y a pas de secret, Monsieur le Directeur de la cave aura à cœur d'élaborer d'excellents vins A O C de l'Estabel. L'Estabel en fête nous a gratifiés le 19 juillet 2013 d'une belle soirée, avec plus de 500 personnes sous un temps agréable. Et c'est également aux Crozes que les amis de St Martin des Crozes nous ont fait passer une belle soirée le 10 Aout; Merci à tous.

Le 8 décembre 2013 aura lieu l'inauguration, la mise en service en somme du sentier pédestre des Crêtes de Vissoy. Mise en place par la Fédération Départementale des Randonneurs, le Syndicat des Vignerons de Cabrières, à l'initiative de Pierre Trinquier, sur les conseils de P. Ambert, de F. Bou (Fédération de Rando), des vignerons et des propriétaires des terrains traversés. Le lundi 9 décembre nous poserons une plaque Place de la Laïcité. Cette Laïcité tant décriée par certains est le garant de Liberté dans une époque mouvementée, pour ne pas dire plus..

Les 6 platanes devant la Mairie ont été coupés, les racines soulevaient le goudron de la cour et jusqu'au carrelage à l'intérieur de la salle du conseil; de plus certains platanes étaient atteints de chancre. La place de la Mairie et la chaussée seront refaites dans quelques mois quand les plans et les entreprises seront choisis. Evidemment d'autres arbres vont être plantés, soit des micocouliers, oliviers, muriers platanes, à choisir.

Les numéros des maisons vont être posés, vous avez reçu votre numéro par courrier dans vos boîtes aux lettres. Notez les biens, surtout pour EDF, la Poste, le téléphone, et toutes vos démarches administratives.

Le city Sport a été équipé d'un panneau d'informations et surtout d'une fermeture sécurisée à la porte d'entrée. Edmond Delfau (Momon) nous fera le plaisir de montrer son exposition « les jouets d'antan » à la Salle du conseil municipal et des mariages de la mairie en décembre 2013.

Le rapport concernant la mine du Pioch Farrus suite aux études est en cours de finalisation. Espérons qu'après des travaux nécessaires une ouverture puisse se faire pour l'été 2014, mais seulement pour les groupes. Merci à P. Ambert, B. Morin, au Pays Cœur d'Hérault, au Conseil Général de nous aider.

N'oubliez pas qu'avant le prochain Cabriérois le souvenir du 11 novembre sera célébré comme de coutume au monument aux morts. En 2014 ce sera le centenaire du début de cette atroce guerre. Il sera bon d'évoquer plus précisément son souvenir.

La fête des Primeurs d'automne aura lieu comme chaque année le troisième jeudi du mois de novembre. Pour nous ce sera le week-end du 22 au 24 novembre. La course VTT de l'Estabel qui, cette année, devrait se dérouler, je l'espère, sous le beau temps, en est un point important; mais c'est la découverte des Vins primeurs qui reste l'objectif principal.

En cette période de feuilles mortes, vous avez reçu celle de vos impôts. Sachez une nouvelle fois que la commune n'a pas augmenté nos impôts depuis plus de dix ans. Ce sont les bases que nous ne maîtrisons pas qui bougent chaque année.

Per Sant Martin tapa ta bota e tasta ton vin

Pour Saint Martin, bouche ton tonneau et déguste ton vin.

Après les vendanges il faudra bien boire le vin nouveau (avec modération) en espérant que tout aille pour le mieux pour vous et vos proches. Le vin bu modérément est une excellente boisson

Au revoir à la prochaine fois, Adisias, al cop que ben.....

Francis GAIRAUD

Nos joies

Naissance de:

Enda WHELAN ALVERNHE le 10 Aout 2013

Bienvenue dans notre commune et toutes nos félicitations aux parents.

Les mariages de :

VALVERDE LOPEZ Jean Manuel et BRUN Audrey le 10 Aout 2013

et de :

GASS Sunny et MARQUET Lola le 7 septembre 2013

Félicitations et meilleurs vœux de bonheur

Au fil des conseils municipaux

Délibérations du CM du 29 Juillet 2013 :

- ⇒ concernant les heures complémentaires d'adjoint technique.
- ⇒ concernant la déclaration modificative n°4, panneau d'affichage multisports.
- ⇒ concernant le traitement de la chenille processionnaire du pin.
- ⇒ concernant l'autorisation à signer pour Mr le Maire la convention d'adhésion à la mission remplacement du centre de gestion de la fonction publique territoriale de l'Hérault (La Poste).
- ⇒ concernant les demandes de subventions au conseil général et à l'UE leader pour l'étude technique de l'électricité de la mine de Pioch Farrus.
- ⇒ concernant le virement de crédits pour le schéma d'assainissement à Prima Ingénierie.

Délibérations du CM du 02 septembre 2013

- ⇒ concernant la déclaration modificative n°5 des virements de crédits de 332 euros.
 - ⇒ concernant l'adoption du rapport annuel du Syndicat Centre Hérault sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets pour l'année 2012.
-

Informations diverses

Afin d'améliorer notre réactivité avec ceux d'entre-vous qui possèdent un ordinateur, nous vous demandons de bien vouloir nous communiquer, sans obligation, vos adresses internet sur notre messagerie :

mairie.cabrieres34@wanadoo.fr

Échos des Crozes

TRAVAUX : France télécom va procéder au remplacement des vieux poteaux téléphoniques entre Cabrières et Les Crozes.

L'élagage des 4 platanes situés sur la place sera prévu au budget 2014 pour un montant de 6.000 euros HT.

SAISON ESTIVALE : comme chaque année, de nombreux touristes sont venus visiter notre petit hameau.

Le 10 août, le repas de l'association des amis de Saint Martin des Crozes a connu un grand succès. La paella préparée par le restaurant « Le Sanglier » a été très appréciée.

CHASSE : depuis le 15 août, la chasse au sanglier a recommencé. La saison s'annonce très bonne vu le nombre important d'animaux.

Bonne rentrée à tous, et bonnes vendanges.

Alain MATHIEU
1er Adjoint

Agence postale

Horaires d'ouverture :

du lundi au vendredi : de 8 h 30 à 11 h 30
un samedi sur deux (semaines impaires) : de 9 h 30 à 11 h 30

HORAIRES DE LEVEE DU COURRIER :

DU LUNDI AU VENDREDI à 10 H 00
Le courrier posté le vendredi après 10 h 00 n'est levé que le lundi

Des timbres philatéliques sont disponibles dans votre agence postale:

tarif prioritaire (20 g): 0,63 €:

Alexandre Yersin Vietnam-France
Salon philatélique de printemps à Macon

timbres dyptiques (1 timbre France à 0,63 € + 1 timbre Monde à 0,95 €) : 1,58 €

Championnat du monde du tennis de table

nouveaux carnets de 12 beaux timbres:

Fruits (lettre verte) : 6,96 €
Impressionnisme (lettre verte) : 6,96 €
Sauter du coq à l'âne (lettre verte) : 6,96 €
Les animaux dans l'art (lettre verte) : 6,96 €
Châteaux Renaissance (lettre prioritaire) : 7,56 €
Châteaux Moyen-âge (lettre prioritaire) : 7,56 €

Votre agence postale : un service de proximité.

Vous pouvez certes retirer vos courriers suivis et colis, mais aussi poster votre courrier et vous approvisionner en timbres ou enveloppes timbrées,... effectuer des opérations de la Banque Postale,... Ces démarches sont choses courantes pour tous ; nous espérons que vous privilégiez votre agence postale du village pour les réaliser, et ainsi, participer au maintien de son activité.

La banque postale gère maintenant plusieurs types de services : banque, assurance, téléphonie.

Je suis à votre entière disposition pour répondre à toute question.

Information : prêt conso intéressant (offre jusqu'au 23 novembre).

Distribution du courrier

Un numéro a été attribué à chaque habitation. **Il est indispensable de signaler la modification de votre adresse à tous vos contacts** (famille et organismes) dans les plus brefs délais.

Cette démarche va beaucoup faciliter la distribution du courrier et évitera des confusions.

Merci par avance.

Retraits des colis et recommandés

En cas d'absence, les lettres recommandées sont présentées une deuxième fois à votre domicile par le facteur, en principe, le lendemain du premier passage. Si vous devez être absent ce jour-là, vous pouvez téléphoner au centre de courrier et demander la livraison à la date de votre choix, ou alors aller chercher votre lettre à Clermont l'Hérault l'après-midi du jour de la première présentation .

Les colissimos ne sont pas représentés. Ils sont disponibles à l'Agence postale le lendemain à partir de 10 heures.

Il est demandé impérativement aux destinataires devant retirer des courriers recommandés ou colis, de se présenter à l'Agence postale en personne avec une pièce d'identité.

Les destinataires peuvent toutefois **signer** une procuration postale (ponctuelle) au dos de l'avis de passage déposé dans la boîte à lettres à la personne de leur choix, ou bien, une procuration postale permanente (à remplir à l'agence postale avec pièce d'identité).

Vous avez toutefois un délai de 15 jours pour retirer vous-même les objets suivis.

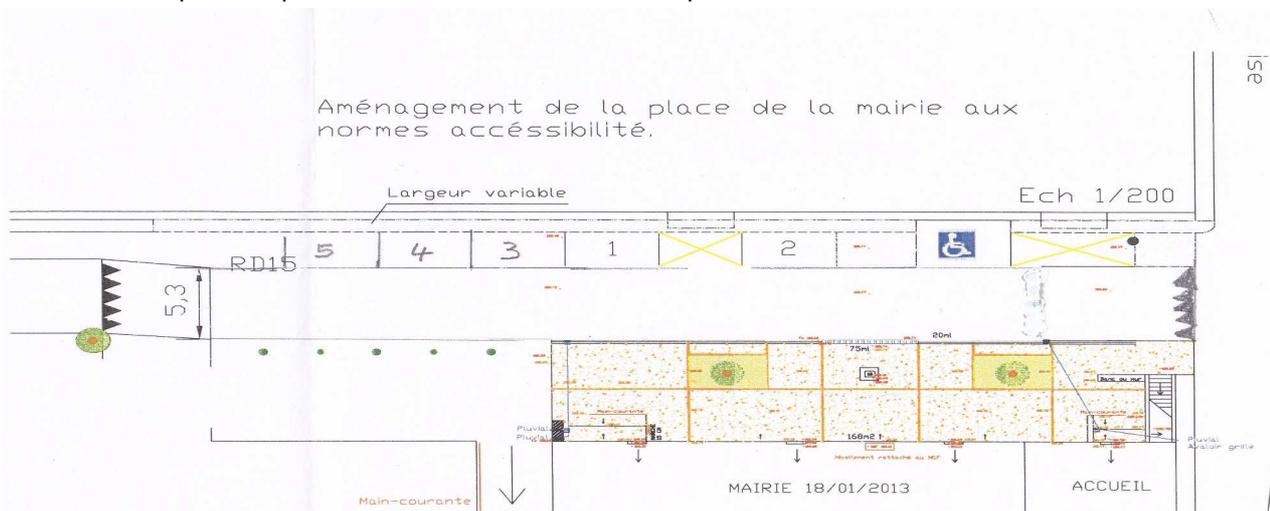
La vente de tickets de la Française des Jeux est proposée dans votre agence postale

Sandrine

Informations

Projet d'aménagement de la mairie

Afin que nos accès aux bâtiments communaux soient conformes à la loi handicap applicable dès le 1er Janvier 2015, nous allons aménager l'ensemble du devant de la mairie selon le projet ci-dessous. Celui-ci décidé par le conseil municipal sera probablement réalisable durant le premier semestre 2014.



Impôts locaux

Comme tous les ans, nous tenons à vous informer que les augmentations constatées ne sont en aucun cas de la responsabilité de la commune dont le pourcentage d'imposition reste identique depuis plus de dix ans mais simplement dues à la variation de la base imposable calculée chaque année par les services de l'Etat.

Inscription sur les listes électorales

Pour pouvoir voter en 2014, les citoyens français et de l'Union européenne doivent être inscrits sur les listes électorales. La date limite est fixée au 31 décembre 2013.

L'inscription est automatique en se rendant à la mairie avec les pièces exigées (formulaire d'inscription, pièce d'identité et justificatif de domicile),

A noter : les citoyens de l'UE sont dans l'obligation d'utiliser des formulaires spécifiques :

- ⇒ Cerfa n°12670*01 pour les élections municipales,
- ⇒ Cerfa n°12671*01 pour les élections européennes.

En 2014, les élections municipales se dérouleront au mois de mars les 23 et 30 et les élections européennes au mois de mai.

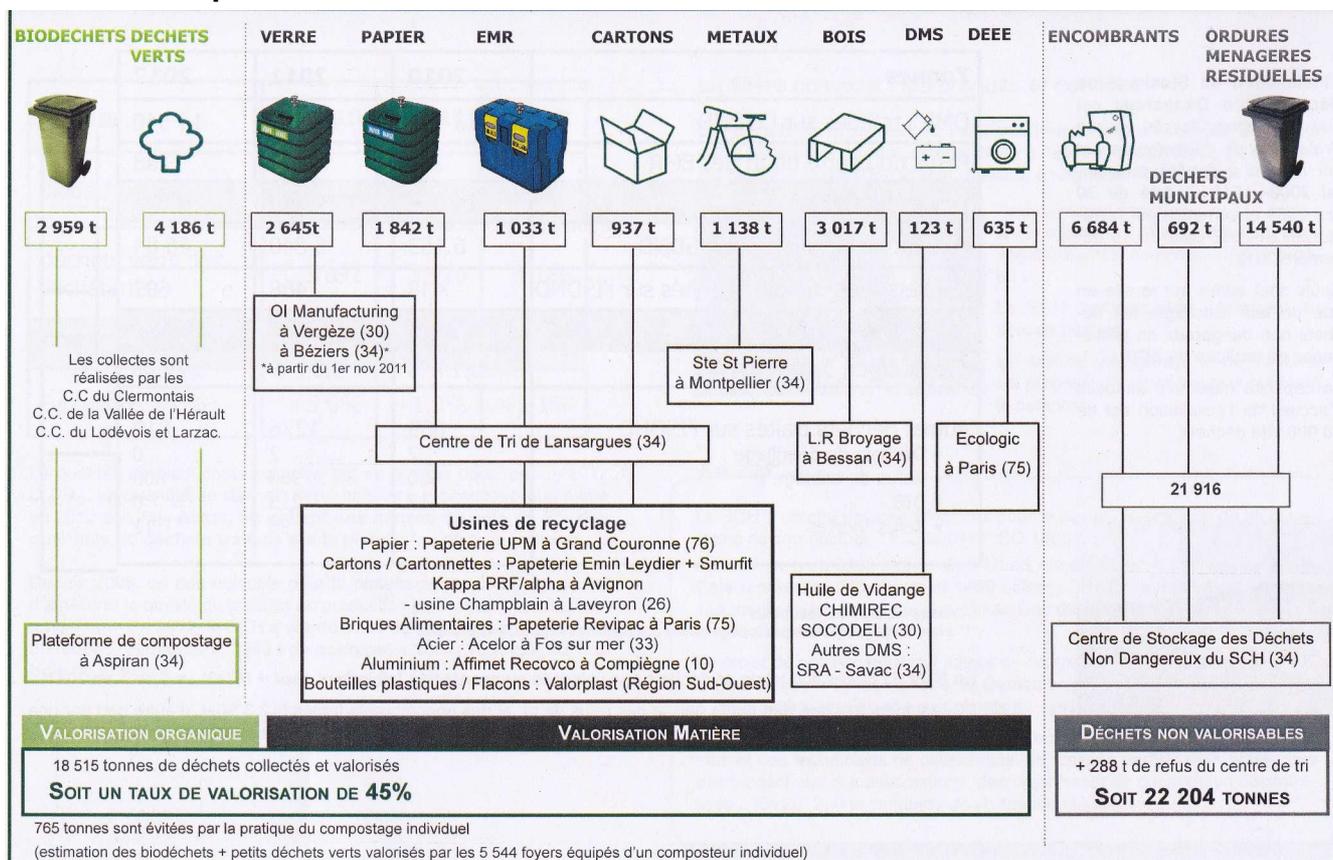
Le nouveau site Web de la commune est en ligne

Vous pouvez le consulter sur : <http://www.cabrieres.fr>

Si vous avez des remarques à faire sur son contenu et des suggestions pour son amélioration, veuillez en faire part auprès de la mairie ou à : jacques.guelton@wanadoo.fr



Schéma récapitulatif sur les filières de valorisation en 2012



Nouvelles informations importantes

Concernant :

L'eau : un nouveau règlement a été mis en place et se trouve à votre disposition en Mairie. Toutefois nous avons à regretter que certains propriétaires tardent à payer leurs factures depuis parfois quelques mois, voire quelques années, cela bien que nos tarifs soient encore très attractifs. Notre commune se devra d'y remédier car certaines situations deviennent incompatibles avec nos finances publiques.

Les parkings des véhicules : face à des espaces disponibles certains propriétaires de véhicules automobile, camping-car et caravane sur notre commune se sont permis de prendre des disponibilités d'occupation de stationnement incompatible avec les dispositions en vigueur.

Nous avons donc été amenés à faire verbaliser, voire faire mettre en fourrière des véhicules en stationnement depuis plusieurs semaines, même depuis plusieurs mois et cela à notre grand regret.

Nous pensons, en effet, que depuis quelques temps, trop de libéralités ont été prises par des propriétaires ou locataires qui disposent pourtant de garages mais qui font fi des réglementations et surtout ne tiennent pas compte des circulations difficiles que cela provoque.

Les stationnements interdits: les emplacements sont matérialisés en couleur jaune.

Tous les véhicules qui ne respecteront pas ces derniers seront verbalisés au tarif en vigueur, éventuellement mis en fourrière si les propriétaires n'obtempèrent pas.

Informations

Rythmes scolaires

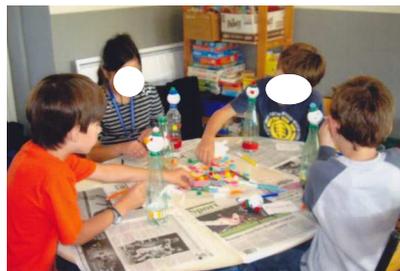
Après de nombreuses réunions depuis le mois de mai, la dernière s'est tenue début septembre pour la mise en place des activités périscolaires, en lien avec la mise en oeuvre de la loi instaurant de nouveaux rythmes scolaires.

Enseignantes, bénévoles, parents d'élèves, élus municipaux, tous ont réfléchi afin que cette nouvelle organisation de la semaine soit la plus bénéfique possible pour les enfants.

Les élèves finissent les cours à 15h45 le lundi, mardi, jeudi et vendredi (et vont à l'école le mercredi matin). Ils peuvent participer jusqu'à 16h45 aux animations.

Pour cette première année, les propositions faites aux enfants sont pour le moins variées:

- Théâtre et anglais;
- Occitan;
- Sport;
- Cuisine;
- Contes, livres et activités créatives;
- Bricolage;
- Informatique;
- Animation nature.



Le découpage de l'année se fait naturellement en fonction des vacances scolaires et donc le programme a pu être proposé aux familles pour les 5 périodes, jusqu'au mois de juin avec le règlement mis en place. Il est important de souligner que toutes ces activités sont gratuites, même si parfois les parents sont sollicités pour la fourniture de quelques produits.

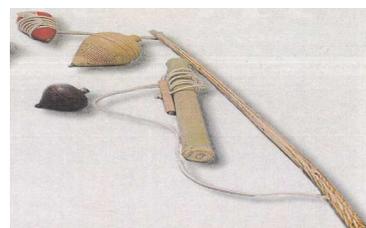
Rémi Crouzet, jeune emploi avenir, est présent tous les jours sur le créneau horaire et différents bénévoles interviennent selon leurs spécialités; à noter aussi la participation des employés municipaux et l'aide ponctuelle de parents d'élèves. Il faut dire que, pour la 1^{ère} session, les enfants sont nombreux, pas moins de 25 par jour, de la petite section de maternelle au CM2; la présence de plusieurs adultes permet de constituer des groupes d'âge et d'adapter les activités pour qu'elles soient intéressantes.

L'ensemble des personnes concernées a prévu, après quelques semaines d'activité, une réunion bilan pour tirer les premières conclusions et faire en sorte que les enfants tirent le meilleur parti de ces animations.

Exposition sur les jouets anciens

Grâce à la générosité de Edmond DELFAU qui mettra à notre disposition gratuitement l'ensemble de sa collection, celle-ci nous rappellera nos jouets d'en temps.

Cette exposition se tiendra à la salle du conseil municipal et des mariages de la mairie du lundi 2 décembre 2013 jusqu'à fin janvier 2014.



Après de nombreuses réunions, de nombreuses réflexions sur le devenir de la viticulture mais aussi en s'appuyant sur les expériences d'autres villages eut lieu à Cabrières une des plus importantes réunions publiques de son histoire. Dans la salle, pas moins de 79 viticulteurs, réunis sous la présidence du maire de Cabrières de l'époque Gustave SAUDA-DIER, prirent une décision qui allait changer la vie des Cabriérois. La principale résolution prise en ce 27 septembre 1937 fut la décision de créer la société coopérative de vinification :

« LES COTEAUX DE CABRIERES ».



Lors de la première réunion le conseil décide à l'unanimité de confier les rennes à PIERRE ROUX, . C'est autour du dévouement de cet homme qu'allait naître la cave coopérative de Cabrières.

Comme nous le rappela YVES COURREN dans son discours lors du cinquantenaire de la cave, communément appelé « le Rouquetié » il ne ménagea ni son temps ni sa peine et se mit avec son conseil d'administration au travail, afin de régler les nombreux dossiers administratifs d'aide de l'état et du génie rural.

La construction de la cave fut commencée début 1938 avec les pierres dégagées de la carrière où elle est implantée. La capacité initiale est alors de 10 270 hectos.

C'est le 13 septembre 1938 que furent portées les premières portes dans un bâtiment pas totalement terminé. Le beau temps n'était pas au rendez-vous et pas moins de 8410 hectos furent vinifiés par le premier gérant monsieur TERME.



C'était le début d'une belle histoire, qui au fil du temps allait faire la renommée de nos vins.

Gageons que les viticulteurs d'aujourd'hui auront une pensée émue pour leurs illustres prédécesseurs, qui unis, il y a 75 ans, ont apporté comme eux le fruit de leur travail, dans cette cave dont ils étaient si fiers.

TRINQUIER Philippe

La Bibliothèque du Bourniou

Comme tous les étés vous avez été nombreuses et nombreux à venir emprunter vos livres et c'est avec plaisir que nous avons pu échanger sur vos lectures. Le temps d'une fin d'après-midi, le Bourniou méritait bien son nom, tant les conversations allaient bon train.

Avec le mois de septembre, nous avons repris les jours d'ouverture habituels:

le lundi et le vendredi , de 17 h à 18 h30 pour le public;

le mardi de 14 h à 15 h et le jeudi de 9 h 15 à 10 h pour les élèves et leurs enseignantes.

Nous avons d'ailleurs profité de l'été pour faire quelques achats , sur les conseils des maîtresses, en direction des enfants; il est important que les plus jeunes puissent acquérir le goût et le plaisir de la lecture, et tous ensemble nous y travaillons.

Mais nous n'avons pas oublié les "grands" et en cette rentrée, les nouveaux titres se multiplient ; le choix est parfois difficile et la sélection doit s'opérer en fonction des attentes des lectrices et lecteurs.

Ainsi, nous avons retenu:

Françoise Bourdin: D'eau et de feu :plusieurs ouvrages de l'auteure ont été adaptés pour la télévision et dans ce roman, F. Bourdin nous amène à nous questionner sur la famille,l'adolescence, les rapports dans le couple, la rencontre de cultures différentes; l'intrigue se développe de façon vivante et très imagée; un roman qui, de rebondissements en coups de théâtre, nous captive, nous surprend, nous séduit et se lit d'un trait.

Eric Emmanuel Schmitt: Les perroquets de la place d'Arezzo:ce livre est sans doute le chef d'oeuvre d'E. E. Schmitt; l'auteur nous entraîne, tout au long de ces 700 pages, tendres et caustiques à la fois, dans la ronde effrénée des passions de toutes sortes, possibles et impossibles, platoniques ou brûlantes.

L'histoire se situe à Bruxelles, place d'Arezzo (l'auteur réside à proximité) : un jour, plusieurs habitants des beaux immeubles qui cernent la place reçoivent une lettre anonyme sur papier jaune ainsi libellée: "Ce mot simplement pour te signaler que je t'aime. Signé: tu sais qui."

Qui donc a écrit ce message ? et pour certains des destinataires, le drame ne va-t-il pas succéder à la félicité ?

Alice Zeniter : Sombre Dimanche : ce titre a reçu plusieurs prix, dont le Grand Prix du livre Inter, décerné par les auditeurs de France Inter. La scène se déroule à Budapest, dans une modeste demeure de bois où on voit se succéder les générations de la famille Mandy, famille au sein de laquelle règnent secrets et non-dits. Dans la presse, on a pu lire : "une beauté mystérieuse se dégage des héros de ce récit très bien construit ".

Véronique Ovaldé : La grâce des brigands: la romancière a reçu de nombreux prix pour son précédent ouvrage, ce que je sais de Vera Candida. Dans ce 8° roman, nous suivons l'histoire de Maria Cristina Väätö, fille d'un géant illettré, d'origine finlandaise et d'une illuminée, couple établi dans le Grand Nord. La jeune fille, en rupture familiale dès l'adolescence, gagne Los Angeles en 1976 et 2 ans plus tard, elle publie un premier roman. De l'humour, de bonnes et mauvaises rencontres, la grâce d'une oeuvre romanesque, une lecture qui agit tel un enchantement.

D'autres titres que vous pourrez découvrir:

La femme à la clé de **Vonne Van Der Meer**;

Les gens heureux lisent et boivent du café de **Agnés Martin-Lugand**;

Mademoiselle Jeanne de **Benjamin Fitoussi**;

Incurables de **Lars Kepler** ;

Les anges meurent de nos blessures de **Yasmina Khadra**;

L'auberge des glycines de **Roger Poux** ...

Le bibliobus passe le 16 octobre et nous pourrons renouveler quelques 200 ouvrages. Si vous avez des propositions de lectures, n'hésitez pas nous en faire part; nous poursuivons les achats mensuels (une dizaine de titres environ); nous pouvons aussi nous procurer des livres soit par la navette de la DDLL , soit par la médiathèque de Clermont l'Hérault.

Bonnes lectures, les Bénévoles



La vie de nos associations

Cercle Occitan ' ' LOS VISSONÈLS ' '



Cercle Occitan "LOS VISSONÈLS"

Lo 25 de junh de 2 013, "Los Vissonèls" de Cabrières an clavat son annada de corses en partejant un repais convivial que convivial amb l'ensem dels Cercles dels a l'entotn,

Per l'an que ven (2 013-2 014), la represa dels corses se farà lo Dimars 1èr d'Octobre a 6 oras del vèspre, dins la Sala de las Associacions,

Vos convidam a venir descobrir, quand lo volètz e sens engatjament, lo debanament de las sesilhas, Seretz los Benvenguts !

"Los Vissonèls"

Cercle Occitan "Les VISSOUNELS"

Le 25 juin 2013, "Les Vissounels" de Cabrières ont clôturé l'année de cours en partageant un repas très convivial avec l'ensemble des Cercles du secteur,

Pour l'année 2013-2014, la reprise des cours se fera le Mardi 1er Octobre à 18H, à la Salle des Associations.

Nous vous invitons à venir découvrir, quand vous le voulez et sans engagement, le déroulement des séances.

Vous serez les Bienvenus !

"Les Vissounels"

Les Parents d'Elèves de l'Ecole de CABRIERES

C'EST LA RENTREE !!!

L'assemblée générale de l'association a eu lieu le jeudi 19 septembre 2013 avec l'élection de son nouveau bureau :

Président : Arnaud POITRINE
Secrétaire : Marie-Pierre FAVREAU
Secrétaire adjoint : Sylvie SARLI
Trésorière : Stéphanie SOTTO
Trésorière adjointe : Agathe NOEL

Au programme de ce premier trimestre, en DECEMBRE,

le LOTO nous vous y attendons nombreux,
la date sera communiquée par voie d'affichage.

la FETE DE NOEL, vendredi 13 décembre à 18h00,
spectacle des enfants, apéro, boom !

Ouvert à tous, venez partager ce moment de fête avec nos enfants.



La vie de nos associations

Ça approche pour « Les Estabelles »

ça y est ...

valises bouclées, buggy prêt et dons réunis (près de 100 kilos au total !!!!!).

Pour nous suivre pendant l'aventure:

Notre page facebook "[les estabelles](#)" ou notre blog (<http://lesestabelles.trophee-roses-des-sables.org/>) qui seront mis à jour quotidiennement avec nos photos et commentaires.

Le site internet du Trophée (<http://trophee-roses-des-sables.net/>)...avec le classement...ou les infos en cas d'abandon)

Petit rappel de notre programme de l'aventure !

-9 octobre au matin:

en route pour le village départ à Ciboure (64): notre buggy est amené par notre loueur (cap quad) / Emilie vient en co-voiturage avec un équipage héraultais / moi je fais Paris-Ciboure en train (heu...enfin, sauf grève de la sncf)

-aprem:

vérifications techniques et administratives: on a nos papiers? on a le matériel obligatoire? notre buggy a 4 roues ? A-t-il été bien préparé par Cap quad (aucun doute là-dessus)?

-10/12 octobre:

départ de Ciboure pour rejoindre la 1ère étape de la course au Maroc (dont pour info, on ne connaît pas le tracé). Le buggy voyage sur un camion de l'orga et nous on fait du co-voiturage avec nos copines héraultaises.

-du 13 au 18 octobre: 6 étapes dans le désert, course d'orientation grandeur nature, aucune notion de vitesse. Bivouac tous les soirs avec l'orga et les autres équipages (à l'exception d'un seul bivouac en autonomie, on prend de l'estabel pour l'apéro !) Mécanos et Ostéos à disposition.

-18 octobre au soir (ou dans la nuit si on s'est perdu) : Arrivée à Marrakech

-19 octobre:

soirée de clôture et remise des prix. Ne me demandez pas ce qu'il y a à gagner! Je crois que c'est un séjour au Maroc mais je ne suis pas sûre et surtout je ne pense pas être concernée!

-20 octobre: retour à la casa !

Bises à tous !



La vie de nos associations

Entente sportive Cœur d' Hérault



L'ESC34 a fait sa rentrée au stade Battesti de Fontès

Les enfants de l'école de foot de l'Entente Sportive Cœur Hérault (ESC34) ont retrouvé pour la plupart le chemin du stade, le mercredi 4 septembre. Cette saison, le club alignera des équipes dans les catégories U6-U7 et U8-U9, U10-U11 qui évolueront dans des plateaux. Elles seront placées sous la responsabilité de Christophe Francon et Yannick Maia, qui les encadreront avec Jessica Dubessy, Jérémy Vié, Thomas Silhol et Vincent Bilhac. Les entraînements ont lieu au stade Battesti de Fontès, le mercredi à 14h (U6 à U9) et à 15h30 (U10-U11). Le groupe U13 de Gaëtan Lombard et Aurélien Réus, qui vient de reprendre s'entraîne le mardi et le jeudi. L'ESC34 possède aussi deux équipes U15 et U19 (football à 11), gérés par Jérémie Bilhac et Fabrice Le-bouc, et par Yannick Maia. Enfin le club possède toujours deux groupes seniors, entraînés par Yannick Rienda, Jean-Jacques Réus et Cédric Bousquet, et des vétérans.

A noter que le club accueillera le 28 septembre la journée de rentrée U6-U7, puis le 1^{er} octobre une formation « Permis de conduire une équipe », organisée là encore par le District de l'Hérault.

Renseignements et inscriptions le mercredi après-midi au stade, ou auprès du secrétaire général du club inter-communal, Alain Mendez : 06 31 18 83 88

Catégories école de foot :

U6-U7 (nés en 2008 et 2007) : Mercredi 14h – 15h15

U8-U9 (2006 et 2005) : Mercredi 14h – 15h15

U10-U11 (2004 et 2003) : Mercredi 15h30 – 17h30

U12-U13 (2002 et 2001) : Mardi et jeudi 18h15 – 19h45

U14-U15 (2000 et 1999) : Mercredi 17h15 – 19h00



<http://www.cabrieres.fr>

[Aller au contenu](#) | [Aller au menu](#) | [Aller à la recherche](#) | [Accueil](#) | [Aide](#) | [Mentions Légales](#) | [Plan du site](#) | [Contact](#) | [Bas de page](#)

CABRIERES en cœur d' Hérault vous n'y viendrez pas par hasard



Site réalisé avec l'AMRF



Navigation

Accueil
Commune
Services
Site communaux
Viticulture
Associés

Accueil du site

Bienvenue sur notre site internet

Bienvenue sur le site officiel de la commune de Cabrières dans l'Hérault.

Après 5 années d'expérience nous avons décidé de faire évoluer le site de notre village.

Ce nouveau site se veut plus convivial, plus complet dans les informations que nous mettons à votre disposition.

Il va au fil du temps évoluer, s'améliorer, pour vous informer le plus précisément possible sur tout ce qui fait Cabrières.

Météo

Cabrières

02463411 - août

☀️ 18°C

08082113 - août

☀️ 17°C

08082113 - août

☀️ 16°C

La vie de nos associations

Foyer rural de l'Estabel

LA BELLE FETE DE LA SAINT JEAN LE 22 JUIN 2013

Le soleil qui nous a fait défaut parfois ce printemps était au rendez-vous pour cette soirée annuelle. Une centaine de personnes se sont régalingées avec le délicieux poulet cajun accompagné de pommes de terre à la cendre, préparé par notre cuisinier en chef Christophe. Le groupe de musiciens, les Celtes d'OC, a fait danser petits et grands sur des airs entraînants. Et pour terminer cette belle soirée, les jeunes ont pu rivaliser dans les sauts au-dessus du traditionnel grand feu de la Saint Jean, encouragés par les amis et la famille.



L'ASSEMBLEE GENERALE DU FOYER RURAL DE L'ESTABEL AURA LIEU LE VENDREDI 18 OCTOBRE A 18H30 A LA SALLE DES FETES

L'équipe du Foyer Rural présentera le bilan moral et financier et les activités proposées pour 2013/2014

Venez nombreux pour renforcer l'équipe du Foyer Rural et nous faire des propositions.

NOS ACTIVITES REGULIERES

Mardi 18 h 30 - 19 h 30 Yoga Adultes

Jeudi 18 h 30 - 19 h 30 Gym Douce Adultes reprise à partir du 10 octobre

Forfait de 130 € à l'année pour participer à ces 2 cours. Possibilité de paiement en 3 fois.

Renforcement musculaire par différents exercices (bras, jambes, buste, abdominaux, dorsaux) aussi avec bâton et élastique, des assouplissements, des étirements.....en douceur et dans la bonne humeur.

Dimanche 10 h – 12 h VTT 1 fois par mois. Activité gratuite. Tout public.

Les activités du Foyer Rural de l'Estabel reprennent en octobre.

Pour toute activité gratuite ou payante, **l'adhésion au Foyer Rural est obligatoire : 15 € par an.**

Le paiement des activités s'effectue à l'inscription, soit au comptant, soit 3 chèques encaissables au début de chaque période (octobre, janvier, avril).

Informations et inscriptions lors de l'Assemblée Générale

Les bulletins d'inscription seront ensuite à retirer à la Mairie, à la Cave ou à la Poste.

LA RONDE DE L'ESTABEL DIMANCHE 24 NOVEMBRE 2013.

Comme toutes ces dernières années et avec le succès que vous lui connaissez, nous renouvelons la randonnée VTT, à l'occasion de l'arrivée du vin Primeur. Réservez votre journée et préparez vos mollets! A leur retour les sportifs, leurs famille et amis pourront se régaler avec le repas préparé par l'équipe du Foyer Rural.

La vie économique

Libre service Cabriérois « Au P'tit Marché »

L'été est terminé !!!

L'automne arrive avec les fêtes : Toussaint, puis Noël, et les fêtes de fin d'année...

Le Petit Marché assurera la vente de chrysanthèmes à partir du samedi 26 octobre 2013 au magasin, les livraisons se feront comme chaque année les jours suivants au cimetière .

N'oubliez pas de passer vos commandes auprès de Marie-José !!!

Sans oublier le changement d'horaires qui se fera cette année à partir du lundi 07 octobre 2013 en raison des vendanges tardives.

Marie José vous réserve le meilleur accueil



Ouvert tous les jours
7h30 – 12h15 17h30 – 19 h
Sauf Jeudi et Dimanche 7h30 – 12h15 uniquement

« Au P'tit Marché »

On y est bien, on y sert bien, on s'en souvient,on y revient...

L'Épicière Marie-José

*N'hésitez pas à passer vos commandes :
Boulangerie, Pâtisseries, Charcuterie, Boissons...*

Tél – Fax – Répondeur : 04.67.88.10.38

A votre disposition pour mieux vous servir

Résultats des procédures portées devant le Tribunal Administratif de Montpellier contre la commune

Concernant la mise en cause de l'objectivité du Plan Local d'Urbanisme de la commune.

Le dossier de recours déposé contre la commune par une association de Cabrières ayant été retiré en cours de procédure, celui-ci n'a pas été mis en délibéré.

L'ensemble des demandes de recours de divers Cabriéroises et Cabriérois ont été rejetées par le Tribunal administratif.

Néanmoins la demande de recours d'un Cabriérois a abouti pour l'une de ses parcelles et devra être réintégrée en zone constructible du PLU, pour les autres demandes celles-ci ont été rejetées par le Tribunal administratif.

Coût pour la commune 10.500,00 euros représentant les frais d'avocats.

Concernant la dangerosité et la mise en cause de l'emplacement des containers, rue de la Cruzette à Cabrières.

La demande du Cabriérois a été rejetée par le Tribunal administratif.

Coût pour la commune 1.500,00 euros représentant les frais d'avocats.

Nota : Suite au constat ci-dessus l'ensemble des membres du conseil municipal regrette cette perte financière communale qui aurait trouvé très probablement une meilleure utilisation dans des investissements pour le bien de tous.

La vie économique

CAVE DE CABRIERES ESTABEL

Les vendanges 2013 ont commencé avec « seulement » 6 jours de décalage par rapport à l'année dernière. L'ensoleillement exceptionnel du mois d'août a permis de rattraper une partie du retard constaté à la floraison. L'orage du 7 septembre (30 mm de pluie en moyenne sur la commune) a également contribué à la bonne maturation du raisin.

Excellente en qualité, la récolte s'annonce moyenne en quantité et très déficitaire pour le cépage grenache.

La réussite des cuvées repose, avec ce millésime en particulier, sur le choix judicieux des dates de récolte selon les vins recherchés. Aussi, plus personne ne s'étonne aujourd'hui de voir les techniciens aller sur le terrain pour goûter les raisins et observer le comportement de la vigne. Il en va de même à la cave au moment de l'arrivée des bennes à vendange...



Internet a beaucoup évolué depuis vingt ans. Le site de notre cave www.cabrieres.com a été revu entièrement dans sa conception afin de le rendre plus attractif. Cette nouvelle version sera mise en ligne très bientôt.

Le sentier des crêtes de Vissou

Le Syndicat des vignerons de l'appellation d'origine protégée « Languedoc Cabrières », qui regroupe tous les producteurs (environ quarante) de la commune de Cabrières, est à l'origine du projet de mise en valeur de ce site exceptionnel.

Avec le sentier de petite randonnée « les crêtes de Vissou », les marcheurs pourront découvrir toute la magie du terroir de Cabrières !

Les crêtes de Vissou

Quoi de plus naturel qu'une lecture du paysage pour appréhender l'identité d'un territoire !

Niché sur les versants accidentés du Pic de Vissou, dont la silhouette, très reconnaissable, culmine à 480 mètres d'altitude, le vignoble forme un cirque fermé adossé à ce dernier. Il partage ce territoire préservé avec une flore aux senteurs de garrigue, de thym, de genévrier et de chêne vert et une faune riche d'espèces rares comme l'hirondelle des rochers, la fauvette Pichou et le merle bleu. Le sentier des crêtes du Vissou entrainera le visiteur vers un itinéraire guidé « Vissou se raconte » mettant en évidence les richesses de ce patrimoine exceptionnel.

Le sentier sera officiellement inauguré le 8 décembre prochain. D'ici là le projet sera présenté en avant-première aux habitants de Cabrières.

Dates à retenir :

⇒ **sortie du vin primeur 2013 : le jeudi 21 novembre.**

⇒ **Fête du vin nouveau du 22 au 24 novembre 2013.**



Informations pratiques

Horaires d'ouverture au public du secrétariat de la Mairie

Lundi, Jeudi et Vendredi de 8h30 à 12h00
Mardi de 8h30 à 12h00 et 15h00 à 17h00
Mercredi de 9h00 à 12h00
Tél.: 04 67 96 07 96

Conciliateur de Justice Canton de Montagnac

Jean-Louis JUAN
Tél.: 06 11 13 03 71

Horaires d'ouverture de l'agence postale Communale

du Lundi au Vendredi de 8h30 à 11h30
un Samedi sur deux de 9h30 à 11h30, fermée semaines paires
Tél.: 04 67 96 10 41

Horaires d'ouverture de la Bibliothèque

Lundi et Vendredi de
17h00 à 18h30

Horaires d'ouverture au public de la déchetterie - route de Péret

Lundi & samedi de
9h00 à 12h00

Permanences des élus

Il est toujours possible de prendre rendez-vous avec le maire ou les maires adjoints ci-dessous auprès du secrétariat de la mairie.

Rappel:

Maire: Francis GAIRAUD

1er Maire Adjoint: Alain MATHIEU (Les Crozes)

2ème Maire Adjoint: Jacques GUELTON, délégué à l'Urbanisme

3ème Maire Adjoint: Colette AUDIBERT



Directeur de la publication : Francis GAIRAUD.
Rédacteur en chef : Jacques GUELTON.
Comité de rédaction : Alain MATHIEU, Françoise POBEL, Philippe TRINQUIER.

Imprimé par nos soins en 250 exemplaires

Mairie de Cabrières
avenue de Clermont
34800 CABRIERES
Téléphone : 04 67 96 07 96
Télécopie : 04 67 96 01 11
Messagerie : mairie.cabrieres34@wanadoo.fr
Site Internet : <http://www.cabrieres.fr>